



**ATTENTION !**

Uniquement sur rendez-vous  
au : 07.82.49.71.84

Maison France Services  
Chapelle Saint Elie  
79 Place Elie Reumeaux  
Rue de Douaumont  
62138 Haisnes  
cni.haisnes@gmail.com

**UN DOSSIER  
« INCOMPLET »**  
fera l'objet  
d'un nouveau rendez-vous



**Carte d'identité**



**Passport**

Ma demande de pièce d'identité en 3 étapes :

1. Je prépare mes documents
2. J'effectue ma pré-demande en ligne  
(sur France Connect ou à la Maison France Service)
3. Je prends rendez-vous

**PERSONNE MAJEURE : RENOUELEMENT OU PREMIERE DEMANDE**

1 photo d'identité de moins de 6 mois, sur fond clair (ne pas découper, ni coller la photo)

1 timbre fiscal de 86 euros pour un passeport.

Ramener carte nationale d'identité et /ou passeport (original + copie)

Un justificatif de domicile (facture de moins d'1 an : électricité, gaz téléphone ou avis d'imposition (original+ copie)

Fournir un acte de naissance de moins de 3 mois

Certificat de nationalité française pour les personnes nées à l'étranger

**La présence du demandeur est obligatoire**

**PERSONNE MINEURE : RENOUELEMENT OU IERE DEMANDE**

1 photo d'identité de moins de 6 mois sur fond clair (ne pas découper, ni coller la photo)

1 timbre fiscal pour un passeport( 42 Euros pour mineur de plus de 15 ans et 17 Euros pour mineur de moins de 15 ans)

Si renouvellement, ramener carte Nationale d'identité et/ou passeport (original+ copie)

Si première demande, un acte de naissance de moins de 3 mois à demander à la commune de naissance sauf si la commune est reliée au dispositif COMEDEC (liste des communes sur : <https://ants.gouv.fr> )

Un justificatif de domicile ( facture de moins d'1 an au nom d'un des parents, électricité, gaz, téléphone ou avis d'imposition, original + copie)

En cas de séparation ou de divorce, fournir le justificatif de domicile du parent chez qui l'enfant réside et la copie du jugement de divorce

En cas de placement de l'enfant, fournir l'attestation de placement du Conseil Départemental

(original + photocopie de la carte d'identité du parent effectuant la demande)

**La présence du mineur est obligatoire : prise d'empreinte à partir de 12 ans**

**POUR LES PERSONNES MAJEURES HÉBERGÉES, FOURNIR ÉGALEMENT :**

Attestation d'hébergement réglementaire à remplir par l'hébergeant

Copie de la carte d'identité de l'hébergeant

Un justificatif de domicile (facture de moins de 1 an au nom et adresse de l'hébergeant

(facture lié au logement : électricité, gaz, téléphone ou avis d'imposition (original et copie)

**DANS LE CAS D'UNE PERTE OU D'UN VOL**

Déclaration de vol établie en Gendarmerie ou Commissariat OU déclaration de perte établie en mairie ou Maison France Services

Un acte de naissance de moins de 3 mois à demander à la commune de naissance, sauf si cette commune est reliée au dispositif COMEDEC

(liste des communes sur <https://ants.gouv.fr> pour la CNI)

Un timbre fiscal de 25 Euros uniquement pour les CNI



**ATTENTION !!!!!**

**LES PRÉ-DEMANDES ET LES TIMBRES FISCAUX EN LIGNE**

**NE SONT VALABLE QUE POUR UNE DURÉE DE 6 MOIS**

- 1) J'accède au site <https://ants.gouv.fr>
- 2) Une fois sur la page du site, en haut à droite je clique sur « Mon espace »
- 3) Dans la rubrique « Je crée un compte » deux choix s'offre a vous :  
1er choix : votre compte ANTS à gauche de la page  
2ème choix : « France connect » à droite de la page avec mon compte [impot.gouv](http://impot.gouv)
- 4) Je note et retiens mon mot de passe, il me sera utile pour le suivi de ma demande
- 5) Je valide mon compte en cliquant sur le lien que je reçois par mail.
- 6) Je reçois un autre mail avec mon identifiant; je peut maintenant me connecter.
- 7) Dans « Mon espace identité » je clique sur le choix correspondant à ma demande « Mineur » ou « Majeur »
- 8) J'arrive sur ma pré-demande; je respecte toutes les étapes jusqu'au n°7.  
**Attention pour étape n°1:** les renseignements ne pourront plus être modifiés. Je lis et choisis avec attention le champ « Motif de ma demande » avant de passer à l'étape suivante.
- 9) A l'étape n°7, et après avoir validé, je reçois un mail de validation avec en pièce jointe, à la fin du mail, mon récapitulatif en format PDF.
- 10) J'imprime mon récapitulatif à joindre aux documents mentionnés en page 2, à fournir en au moment du rendez vous.
- 11) Puis je prends **rendez-vous auprès d'une mairie ou d'une Maison France Services équipée d'un dispositif de recueil** afin de finaliser ma demande.

**Les timbres fiscaux doivent être achetés, soit en ligne lors de la pré-demande (dématérialisés) ou en bureau de tabac.**

**Une pré-demande de passeport est toujours suivie d'un achat de timbre fiscal.**